

# Bulletin d'inscription

Formation ITMP : SPA vs Myotensif, effets sur le relâchement musculaire  
Andalousie Almunécar : 14 - 21 mai 2012

Je, soussigné \_\_\_\_\_ souhaite inscrire les participants ci-dessous à la formation dispensée par ITMP et accepte les conditions de vente ci-dessous.

Nom	Prénom	Email	Téléphone

## **LE PRIX COMPREND :**

- Le transport aérien Paris / Malaga / Paris sur vols réguliers Air France
- Une franchise bagages de 25kg en soute et 10kg en cabine par personne
- Les taxes aéroport
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport en autocar
- La Pension complète incluant :
  - Sangria de bienvenue
  - Petit-déjeuner, déjeuners et dîners buffets
  - Eau minérale, et 1/4 vin pendant les repas
  - 1 cours de cuisine à l'hôtel (gazpacho et paëlla) ou 1 apéro-pétanque
  - 1 forfait spa
- L'accueil à l'aéroport de Paris
- L'accueil à l'aéroport d'arrivée et l'assistance francophone de nos représentants locaux

- La TVA locale

- La formation

- Assurances multirisques

## **LE PRIX NE COMPREND PAS :**

- Les excursions et visites
- Les dépenses personnelles (téléphone, mini-bar...), les extras
- Toute gratification allouée au personnel de l'hôtel
- Les assurances complémentaires
- Le carnet de voyage
- Les options
- Toute variation de tarifs et/ou de taxes et/ou de frais liée au transport jusqu'à la date de départ (taxes d'aéroport, taxe de solidarité, frais d'émission, variation du cours du fuel...)
- Toutes autres prestations non mentionnées dans la rubrique « Le Prix Comprend »

## **CONDITIONS D'ANNULATION :**

### **Pour une annulation de participant :**

- Entre la confirmation et J-60 de l'opération : 150€ par participant sont retenus au titre de dédit
- Entre J-59 et J-30 de l'opération : 40% de la quote-part du participant est retenu au titre de dédit
- Entre J-29 et J-15 de l'opération : 60% de la quote-part du participant est retenu au titre de dédit
- Entre J-14 et émission (J-8) : 80% de la quote-part du participant est retenu au titre de dédit
- Après émission (J-8) : 100% de la quote-part du participant est retenu au titre de dédit

750€ par personne en chambre double, supplément single 300€

Règlement en deux chèques à envoyer à l'inscription, 40% débités à l'inscription et 60% à le 13 avril 2012 à l'ordre de LMD 67, rue d'Aguesseau / Boulogne 92100

Contact : **Pierre TOUSSAINT** @ : [pierre.toussaint@lmd.fr](mailto:pierre.toussaint@lmd.fr) / Tel + 33 1 41 22 94 33

1 personne en twin : 300€ et 450€

1 personne en single : 420€ et 630€

2 personnes en twin : 600€ et 900€

réécrire « Lu et approuvé »

le / / 2011 Signature